

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Peace-Work-Fatherland

NATIONAL INSTITUTE OF CARTOGRAPHY

PO. BOX 157- Yaounde-Phone (237) 22.22.29.21  
Fax: (237) 22.23.39.54

DIVISION OF MAPPING WORKS



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix- Travail- Patrie

INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE

BP 157 Tél (237) 22 22 29 21  
Fax : (237) 22 23 39 54

DIVISION DES TRAVAUX CARTOGRAPHIQUES

CELLULE DE TELEDETECTION ET DE PHOTOGRAMMETRIE

UNITÉ TECHNIQUE DE TELEDETECTION

N° photo /AMS/INC/DG/DTC/CP/UTTM

Yaounde, le 27.11.2017

## ATTESTATION DE MESURE DE SUPERFICIE

Superficie mesurée 1000 ha

Demandeurs MAIRIES Bipindi & Akom 2

Carte de référence Edeh au 1:200.000ème

Situation administrative Département de l'Océan

Arrondissements Bipindi-Akom II

Planimétrie utilisée Arcmap-Arcinfo 10.3

### DESCRIPTION DE L'ASSIETTE ANNUELLE DE COUPE 1-2 UFE N°1 FORÊT COMMUNALE DE Bipindi et Akom II

Le point de base A de coordonnées UTM : X=649315 et Y=338742 est situé à environ 1370 m du village Madoungou.

Le périmètre de cette zone passe par les points A, B, C, D, E, F et G dont les coordonnées UTM sont les suivantes :

Bornes	Coord X	Coord Y
A	649315	338742
B	651127	338863
C	652326	335169
D	651634	334810
E	650065	334641
F	649786	334740
G	648951	337766

#### AU NORD A L'EST:

- Du point A, suivre les droites AB= 1793 m et BC=2910 m de gisements 86 et 162 degrés pour atteindre le point C ;

#### AU SUD :

- Du point C, suivre la droite CD = 789 m de gisement 243,4 degrés pour atteindre le point D situé sur un cours d'eau non dénommé, affluent de Zambi ;

- Du point D, suivre en aval l'affluent non dénommé sur une distance de 1 720 m pour atteindre le point E ;

#### A L'OUEST

- Du point E, suivre la droite EF = 269 m de gisement 290 degrés pour atteindre le point F ;

- Du point F, suivre la droite FG = 3482 m de gisement 344.7 degrés pour atteindre le point G ;
- Du point G, suivre la droite GA = 1 054 m de gisement 22 degrés jusqu'au point A dit de base.

La zone ainsi décrite couvre une superficie de mille (1000) hectares

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.



DE L'INSTITUT NATIONAL DE GÉOGRAPHIE ET DE CARTOGRAPHIE  
DÉLEGATION

*Ngbo...*  
*...*

ASSIETTE ANNUALE 1-2  
FORET COMMUNALE BIPINDI-AKOM II

